LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 à 15 h 00 (Lycée d'Excellence Alassane OUATTARA)

- Sa Majesté Nanan Amon Tanoé, Président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire ;
- Madame le Ministre de la Fonction Publique, Anne Ouloto ;
- Monsieur le Ministre-Gouverneur du District Autonome de la Comoé, Pascal Kouakou Abinan ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions de la République ;
- Monsieur le Président de l'Université Internationale de Grand-Bassam, ancien Ministre de l'Education Nationale, Professeur Saliou Touré ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Ambassades et des organisations internationales :
- Madame la Cheffe de file du Groupe Local des Partenaires de l'Education, Sabina Vigani ;
- Mesdames et Messieurs les représentants de l'UNICEF et le Représentant-Pays de l'UNESCO;
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales ;
- Monsieur le Préfet de la Région du Sud-Comoé, Préfet du Département d'Aboisso :
- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Grand-Bassam ;
- Monsieur le représentant de l'ARDCI;
- Monsieur le Maire de la Commune de Grand-Bassam ;
- Mesdames et Messieurs les Elus :
- Mesdames et Messieurs les représentants des différents ministères techniques ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Madame la Directrice Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Sud-Comoé ;
- Madame le Proviseur du Lycée d'Excellence Alassane Ouattara;
- Mesdames et Messieurs les membres de la grande communauté éducative ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des associations des parents d'élèves ;
- Chers collaborateurs du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Chers parents d'élèves ;
- Chers élèves ;
- Chers partenaires de la presse ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous dire que je suis très heureuse de me retrouver dans cet établissement d'excellence qui porte l'illustre nom de notre Président de la République SEM Alassane Ouattara.

A l'entame de mon propos, je voudrais saluer et remercier ma collègue Anne Ouloto venue traduire, par sa présence, la solidarité gouvernementale à la communauté éducative.

Je voudrais également saluer et remercier les autorités administratives et politiques, les autorités coutumières et religieuses, les partenaires techniques et financiers, la communauté éducative dans sa diversité (enseignants, syndicats, fondateurs d'écoles, parents d'élèves,

élèves) ainsi que les organisations de la société civile, pour leur contribution à un système éducatif en quête permanente de la qualité et de la performance.

La réunion de rentrée est sans conteste, l'un des temps forts du calendrier scolaire, dans la mesure où elle inaugure l'année scolaire nouvelle. En effet, relevant d'une tradition établie, cette réunion solennelle offre l'opportunité de rassembler les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires de l'action éducative en vue de partager avec eux, le bilan de l'année écoulée et les directives de l'année nouvelle.

C'est aussi et surtout, une tribune pour l'annonce des grandes orientations et innovations.

Au moment où nous lançons l'appel à la reprise des activités éducatives, le douloureux souvenir d'êtres chers disparus demeure présent dans nos esprits. Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont épousé la carrière enseignante, mais aussi d'élèves qui n'ont pu réaliser leur rêve, brisé par un destin inattendu.

A la mémoire de tous nos disparus, ensemble observons une minute de silence...

Je vous remercie.

Mesdames et Messieurs,

Ayant fait de l'éducation et de la formation le socle du développement du capital humain, le Président de la République, SEM Alassane Ouattara a décrété en 2015, la Politique de Scolarisation Obligatoire pour donner à tous les enfants, les mêmes chances d'accès à la connaissance et de promotion sociale.

Dans cette optique, la redynamisation de l'école ivoirienne a été hissée au rang des priorités des différents Programmes Nationaux de Développement. L'année scolaire 2021-2022, qui vient de s'achever, a été fortement marquée par des décisions majeures qu'il convient de rappeler :

Ce sont notamment:

- la suppression des cotisations intempestives des parents d'élèves en vigueur depuis 1995, date de la création des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires Publics (en abrégé COGES) et la prise de dispositions idoines pour une rentrée scolaire paisible et sereine ;
- l'intégration à la Fonction Publique de **10 300** enseignants contractuels dans le cadre du Programme Social du Gouvernement1(PS-GOUV1);
- la prise de mesures sociales au profit de l'ensemble des travailleurs de Côte d'Ivoire dont 60% au moins sont constitués par des agents du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, avec effet immédiat depuis quelques semaines ;
- l'autorisation et la caution du Président de la République pour la célébration mondiale de la Journée Internationale de l'Alphabétisation édition 2022 en Côte d'Ivoire.

A l'actif du bilan de l'exercice 2021-2022, de grandes mesures ont été également prises et des activités-phares menées. Notons ensemble :

- la tenue des Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) à travers une série de consultations et de concertations régionales et nationales en vue de l'élaboration d'un plan d'actions et une feuille de route précise ;
- la mise en œuvre de la phase 1 du projet Education Numérique dont l'une des composantes a permis d'assurer la vidéo-surveillance des examens scolaires ;
- la tenue à Grand-Bassam, en avril 2022, du symposium sur l'amélioration de la qualité de l'éducation par l'enseignement bilingue ;
- l'élaboration du guide d'intégration du Genre dans la gouvernance et les pratiques pédagogiques ;
- la présentation officielle du document de politique Genre du MENA ;
- la poursuite de la lutte contre les Violences Basées Sur le Genre et les grossesses en cours de scolarité ;
- l'enrôlement de 1042 structures scolaires et administratives dans le cadre de la contractualisation à travers le Contrat d'objectif et de Performance ;
- la restauration du texte dicté;
- le rétablissement des coefficients par discipline dès le premier cycle ;
- l'évaluation pilote TIMSS (Tendances Internationales en Sciences) du niveau 5^{ème};
- l'élaboration du Cadre de référence national des acquis scolaires.

Loin d'être exhaustive, l'énumération de ces acquis nous rappelle un pan du chemin parcouru ensemble et nous indique clairement la direction à suivre pour aller ensemble plus vite et plus loin vers la qualité.

Les acquis doivent être confortés par les mesures prises par le Gouvernement afin d'alléger les charges des parents d'élèves. on peut citer :

- le paiement intégral, le 1er septembre 2022, de la somme de 16 731 935 329 FCFA au profit des COGES. Des COGES ont déjà perçu ce qui leur revient ; la rentrée commence bien dans les établissements et les directions avec les frais de COGES qui ont été virés.
- **5.332 cantines scolaires ouvriront cette année scolaire** dont 4.719 seront approvisionnées par le Gouvernement ivoirien et 613 par le Gouvernement américain à qui nous disons merci ;
- **Pour les kits scolaires**: toutes les dispositions sont prises pour distribuer directement aux élèves du CP1 au CM2, **5 319 679 kits scolaires**. Le coût budgétaire, entièrement à la charge de l'Etat, est de 10,5 milliards FCFA.
- Pour l'accroissement de l'offre et de la qualité de l'enseignement : 91 nouveaux collèges seront disponibles pour l'année 2022-2023, 17 anciens collèges prennent le statut de lycée et 13 sont en cours d'ouverture de classes du second cycle. En outre, 517 nouvelles écoles primaires comportant 2.771 salles de classe seront ouvertes quand 227 nouvelles écoles du préscolaire comprenant 627 salles de classe seront mises à disposition.
- la mise à disposition de tables-bancs: 13.200 table-bancs semi-métalliques d'un montant total de 787.827.000 francs CFA ont fait l'objet d'appel d'offres dont 10.000 pour couvrir les besoins des écoles du préscolaire, du primaire et du secondaire, et 3.200 pour les 16 CAFOP. En outre, 153.800 table-bancs en bois d'un montant total de 2.267.252.000 francs CFA ont fait l'objet de commande pour répondre aux besoins exprimés dans les Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation dont le nombre est passé de 36 à 41 pour un meilleur maillage et plus d'efficacité.

• Le coût budgétaire total de ces acquisitions est de **3.055.079.000** millions de FCFA, entièrement à la charge de l'Etat.

Qu'il me soit donc permis de traduire, au nom de la communauté éducative nationale et des partenaires sociaux, toute notre reconnaissance au Président de la République, au Premier Ministre et aux partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant au système éducatif national.

Mesdames et Messieurs,

Considérés à juste titre comme un outil d'évaluation du système éducatif dans son entièreté, les résultats des examens à grand tirage (CEPE, BEPC et Baccalauréat) constituent un point d'attention pour chacun et pour tous.

Au titre de la session 2022, à l'exception du CEPE qui a enregistré une hausse de 12 points, les résultats des autres examens à grand tirage se sont caractérisés par une baisse notable du taux de réussite. Comparativement à l'année précédente, nous avons obtenu les taux d'admission suivants :

Au CEPE: 64,76% contre 52,51% en 2021;
Au BEPC: 28,89% contre 41,27% en 2021;
Au BAC: 30,78% contre 29,24% en 2021.

Manifestement, ces résultats sont en deçà de toutes les attentes. Toutefois, ils ont le mérite de refléter le niveau réel des candidats conformément aux directives et instructions auxquelles j'attache personnellement du prix. Ils indiquent clairement les efforts à faire aussi bien par les enseignants que par les élèves pour relever les défis de la qualité, en évitant les chemins de la tricherie et de la fraude. En tout état de cause, nous restons déterminés à intensifier la lutte contre ces fléaux : il en va de la crédibilité du diplôme ivoirien.

C'est le lieu de féliciter et d'encourager toutes les parties prenantes intervenant dans la chaîne de l'organisation des examens à grand tirage.

Chers collaborateurs,

Votre sens de la responsabilité et de l'abnégation nous aura permis de circonscrire et de contenir la fraude et la tricherie qui demeurent un défi majeur à relever.

Notre objectif, c'est d'avoir zéro fraudeur aux examens. Nous sommes encore loin du compte, mais nous sommes sur le bon chemin. De 16 903 cas de fraude en 2020, 11 536 cas en 2021, nous sommes descendus à 6 112 cas en 2022, grâce aux moyens technologiques déployés (vidéosurveillance et détecteurs de métaux) et à la vigilance de tous et de vous les encadreurs. Nous devons persévérer dans la lutte contre ce fléau pour l'éradiquer totalement de l'environnement de nos examens et concours.

Je voudrais remercier et féliciter les autorités administratives, policières et judiciaires pour leur accompagnement qui contribue efficacement à assainir le cadre physique et l'environnement moral de ces évaluations nationales des acquis scolaires.

Je voudrais remercier et féliciter également tous les acteurs qui ont permis d'avoir une année scolaire normale, **sans perturbation**, et d'atteindre le quantum horaire nécessaire. Juste pour rappel, l'année dernière, notre quantum horaire pour le primaire était de 960 heures et 1280 heures pour le secondaire là où les normes internationales, je parle sous le contrôle de l'UNESCO, nous demandent comme indication 850 heures minimum. Bravo donc chers enseignants! bravo chers collaborateurs!

Je voudrais féliciter les parents d'élèves, les organisations de parents d'élèves, les organisations de la société civile, les guides religieux, les acteurs des médias, les chefs coutumiers, les artistes et toutes les bonnes volontés qui ont aidé à atteindre notre objectif de « zéro congé anticipé ». La famille et toute la société doivent être en symbiose avec l'école, si nous voulons avoir les meilleurs résultats.

Je voudrais féliciter aussi les élèves pour leur comportement exemplaire au cours de l'année qui vient de s'écouler. Je les invite à demeurer dans cette voie et à se départir de tout ce qui peut compromettre leur scolarité et leur avenir : indiscipline, fraude, tricherie, violence, alcool, drogue ou tout autre comportement déviant.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats ci-dessus mentionnés nous interpellent tous : enseignants, syndicats, fondateurs d'écoles, parents d'élèves et élèves. Les Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ont été une belle opportunité pour tous les acteurs et partenaires de l'école ivoirienne, de manière inclusive et participative, de faire un diagnostic, sans complaisance, de notre système éducatif. L'objectif visé : 1) voir les acquis, les consolider et les pérenniser ; 2) identifier les faiblesses pour les corriger par des mesures appropriées ; 3) par une feuille de route précise, dessiner les futurs de l'école ivoirienne.

Le mercredi 7 septembre 2022, en présence de adame Stefania Giannini, Directrice Générale Adjointe de l'UNESCO chargée de l'Education, la communauté éducative procédera à la remise des actes des Etats Généraux de l'Education et de l'Alphabétisation au Premier Ministre Chef du Gouvernement, Monsieur Patrick Achi. Les conclusions et recommandations issues de ces assises sont d'autant plus importantes qu'elles engagent de manière consensuelle, l'avenir de l'école ivoirienne et structurent le devenir de notre pays. Il s'agit de penser notre système éducatif à court, moyen et long termes.

Déjà pour la rentrée 2022-2023, des mesures issues de recommandations des EGENA, après analyse du Gouvernement, vont entrer en vigueur. Je voudrais rappeler qu'il y a deux types de mesures. Des mesures à effet immédiat et des mesures dont l'application s'étendra dans la durée. Dans tous les cas, le Conseil des Ministres les examinera et elles seront portées progressivement à votre connaissance pour leur application.

Mesdames et Messieurs,

Un événement en appelant un autre, notre pays a l'honneur d'abriter les 8 et 9 septembre 2022, sous l'égide de l'UNESCO et le parrainage de Madame Dominique Ouattara, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, la célébration mondiale de la Journée Internationale de l'Alphabétisation autour de la thématique centrale : « *Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation* ».

Je voudrais vous signaler que la Côte d'Ivoire est, après l'Inde et le Bangladesh, le 3ème pays au monde et le 1er en Afrique à abriter un tel événement hors du siège de l'UNESCO à Paris, depuis son institution en 1967. C'est donc un grand honneur pour notre pays, la Côte d'ivoire, et pour l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Accélérer l'alphabétisation en vue de l'étendre à une plus grande échelle demeure un autre défi de notre Ministère. Selon l'UNESCO, en 2018, la Côte d'Ivoire comptait près de 10

millions d'analphabètes. Si rien n'est fait avec diligence pour inverser la tendance, des générations entières d'hommes et de femmes risquent de rester encore longtemps en marge de la société.

L'école qui va ouvrir ses portes, le lundi 12 septembre 2022, plonge ses racines dans l'ambitieux programme "Une Côte d'Ivoire solidaire" que le Président de la République propose sur la période 2021-2025, pour mettre la qualité de vie de ses concitoyens au centre de l'action publique. La recherche de la qualité demeurant le dénominateur commun de tous les secteurs de l'action gouvernementale, il me paraît nécessaire de reconduire le thème de la rentrée 2021-2022 : « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité ». En le faisant, je réitère mon appel à la responsabilité individuelle et collective au service de l'école de qualité. Être des citoyens responsables pour une école de qualité, c'est :

- pour les enseignants, la compétence et la conscience professionnelle pour donner le meilleur d'eux-mêmes ;
- pour les élèves, le goût du travail et de l'effort personnel pour réussir ;
- pour les syndicats, savoir allier intérêt corporatiste et intérêt général pour construire l'avenir de nos enfants ;
- pour les parents d'élèves, un meilleur encadrement de leurs enfants qui les éloigne des solutions de facilité pour réussir ;
- pour les DRENA, les chefs d'établissement, les chefs de circonscription et les directeurs d'école, avoir le sens de la gestion managériale des ressources humaines et matérielles qui stimule la fonction enseignante et favorise la réussite des élèves; c'est lutter contre l'absentéisme et rompre avec la culture de l'impunité qui tend à couvrir un tel comportement.

En tant que citoyenne responsable pour une école de qualité, j'invite les acteurs et partenaires sociaux de notre système éducatif à être à la place qu'il faut et au moment où il le faut. J'invite les enseignants à être présents à leurs postes et à accomplir, comme il se doit, leurs obligations professionnelles d'éducateurs et de formateurs.

Les indélicatesses dans la gestion des fonds COGES ne seront pas du tout tolérées. Ainsi, suite au rapport de la Commission de Discipline et du Mérite des Comités de Gestion des Etablissements Publics (CDM-COGES), sur neuf responsables traduits devant cette commission, sept, dont cinq chefs d'établissement et deux directeurs d'école, seront relevés de leurs fonctions pour malversations. La bonne gouvernance doit être le fondement de la gestion multidimensionnelle de nos établissements.

Mesdames et Messieurs,

Lors de la prise de contact avec les partenaires sociaux, en marquant ma volonté d'entretenir un dialogue direct, franc, sincère et durable avec eux, j'avais à cœur de partager ma foi en la concertation. Car, je reste convaincue que la recherche du consensus autour de l'essentiel est une dimension de la qualité. Les différentes rencontres et échanges que j'ai eus avec les uns et les autres m'ont permis d'apprécier la convergence des vues et la volonté partagée de changer de paradigme, au nom de la qualité de l'éducation que nous appelons de tous nos vœux. A cet effet, je voudrais réaffirmer ma disponibilité pour faciliter la recherche de solutions concertées et concrètes aux difficultés rencontrées dans notre marche résolue vers la renaissance de l'école ivoirienne.

Chers collaborateurs,

Un ami m'a envoyé un texte, j'en ai pris connaissance et je voudrais le partager avec vous.

J'ai pris connaissance de cette petite querelle entre la gomme et le crayon, deux outils indispensables dans l'exercice de notre profession d'enseignant. Suivons ensemble le dialogue entre les deux protagonistes :

- La gomme dit au crayon : Comment vas-tu mon ami ?
- Le crayon répond avec colère : Je ne suis pas ton ami. Je te déteste.
- La gomme répond avec étonnement et tristesse : pourquoi ?
- Le crayon rétorqua : Parce que tu effaces tout ce que j'écris.
- La gomme : Je n'efface que les erreurs.
- Le crayon : En quoi cela te regarde ?
- La gomme : Je suis une gomme et c'est cela mon travail.
- Le crayon : Ce n'est pas un travail.
- La gomme : Mon travail est aussi utile que le tien.
- Le crayon : Tu as tort et tu es prétentieuse, car celui qui écrit est meilleur que celui qui efface
- La gomme : Supprimer l'erreur équivaut à écrire ce qui est bien.
- Le crayon est resté silencieux pendant un moment puis il a dit avec un peu de tristesse : Mais je te vois raccourcir jour après jour.
- La gomme : Parce que je sacrifie quelque chose de moi à chaque fois que je t'efface une erreur.
- Le crayon dit : Moi aussi je me sens chaque jour plus court que je ne l'étais.
- La gomme dit en le consolant : Nous ne pouvons être utiles aux autres qu'en faisant un sacrifice pour eux.

J'ai retenu cette belle leçon. Il y a plusieurs leçons qu'on en tire. Mais pour moi, c'est l'aspect sacrifice qui est important.

Chers collaborateurs,

Les EGENA ont montré que nous devons être un crayon pour écrire ensemble le bonheur des enfants ivoiriens. Nous pouvons également être une gomme pour effacer les peines des parents. Conjuguons nos efforts pour diffuser l'espoir et l'optimisme chez les Ivoiriens. Vive la rentrée scolaire 2022-2023!

Vive l'école ivoirienne de qualité et de mérite, dans la transparence et l'équité! **Je vous remercie**.

Professeur Mariatou KONE